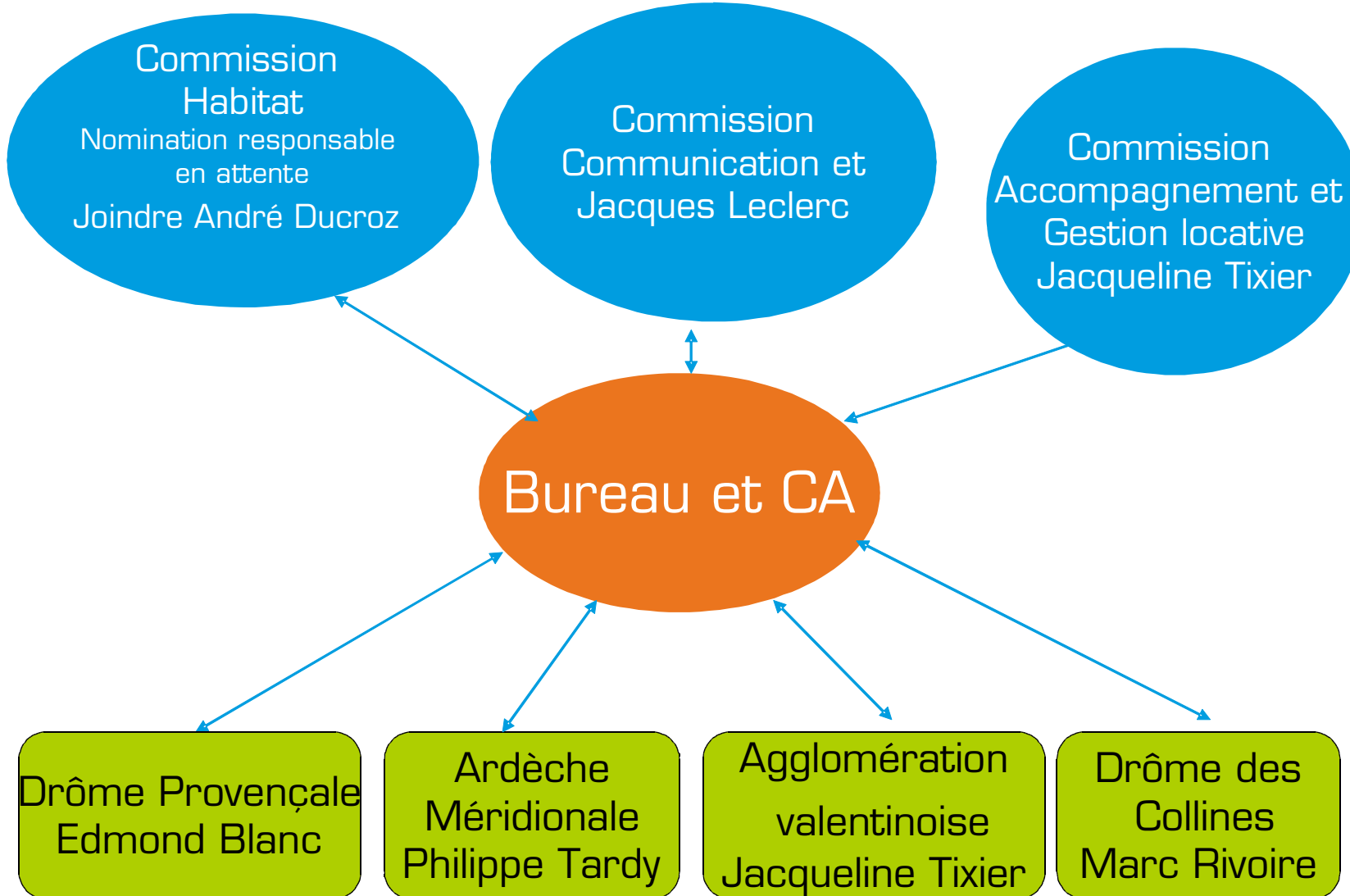


# Organisation HH Drôme Ardèche juin 2010



## Organisation HH Drôme Ardèche (2)

- Les responsables des commissions et des antennes sont membres du CA et du bureau.
- Le bureau se réunit une fois par mois à Valence et le CA cinq fois par an.
- Les antennes s'organisent pour disposer de compétences dans toutes les missions de l'association et travaillent en sous groupe selon le même découpage que les commissions. Les sous-groupes et les antennes se réunissent aussi régulièrement que possible.
- Chaque antenne est représentée par au moins une personne dans chaque commission.
- Les commissions se réunissent en fonction des besoins et au moins quatre fois par an.